

Stephen Decam : « Personne dans le monde n'a jamais éradiqué totalement la corruption. Ce que nous préconisons, c'est l'État de droit »

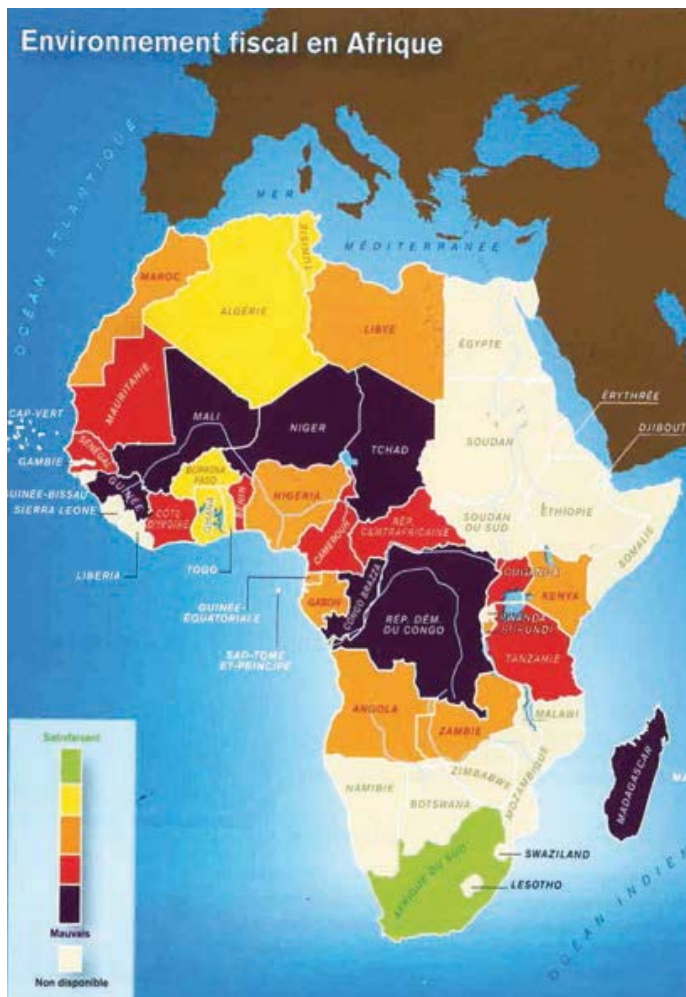
Stephen Decam est le secrétaire général du Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian), association loi 1901, organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services investies en Afrique. À travers ses 1 000 établissements et 80 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros, soit 75% de l'activité française en Afrique.

On entend parfois dire qu'en Afrique, les impôts sur les sociétés sont trop élevés alors qu'ils sont bien moins importants qu'en Europe. Sur quoi se fonde cette appréciation ? Sur une différence dans les services fournis par les États aux entreprises ?

Je suis surpris de cette question, car je n'ai pas le sentiment que le système de taxation en Afrique soit trop élevé. La question vient peut-être de ce que lorsque nous parlons de fiscalité au Cian, nous prenons en compte trois critères : le niveau de taxation – qui est un droit régalien –, l'intensité de la fraude et l'intensité du harcèlement fiscal. Mais la pression fiscale, seule, n'est pour nous pas un sujet : ce n'est pas un frein au business ni une revendication du secteur privé en tant que tel.

On présente le système fiscal africain comme archaïque, car il repose essentiellement sur les droits de douane (droits de porte). Quels partenariats Europe-Afrique imaginer pour réformer la fiscalité africaine et la rendre plus performante ?

Ce sujet des droits de porte est très important en Afrique, car c'est une part majeure de revenus de l'État. L'Afrique exporte énormément, notamment des matières premières agricoles ou minières. Cette donnée va être impactée de façon extrêmement importante par la mise en place des APE entre l'UE et les seize pays de la région Afrique de l'Ouest, qui devraient être signés à Yamoussoukro les 29 et 30 mars. Nous avons décidé au Cian de nous emparer de ce sujet en informant nos membres. Pour expliquer rapidement : les APE permettront aux pays africains d'exporter vers l'Europe sans aucun droit de douane, et aux pays européens d'exporter vers l'Afrique avec un désarmement douanier sur quinze ou vingt ans. Cela va impacter très largement les droits de porte, et l'Europe a donc décidé de mettre en place une enveloppe de 6,5 milliards d'euros pour accompagner l'accord en Afrique de l'Ouest et compenser cette perte de revenus fiscaux dans la région.



Au-delà des APE peut-on imaginer une harmonisation fiscale au niveau sous-régional ?

L'intégration régionale est un des sujets sur lequel le Cian est très volontariste. L'Afrique représente un marché interne à portée de main des opérateurs économiques locaux, et il faut que l'intégration régionale passe des discours à la réalité. Une des difficultés de l'intégration régionale est qu'elle oblige les politiques à abandonner une partie de leurs prérogatives, et le premier frein de l'intégration régionale réside dans la perte de souveraineté des États. Selon des études, le Bassin du Congo à lui seul pourrait, s'il était aménagés hydrauliquement, subvenir aux besoins en électricité de l'Afrique entière, en termes absolus, hors problèmes de transport et de distribution. Il y a des besoins énormes du continent en énergie, et cela pourrait être le premier sujet d'une intégration économique cohérente.

La corruption et le manque d'efficacité de la justice en Afrique sont souvent présentés comme des freins au développement du secteur privé. Mythe ou réalité ? Quelles solutions pour aller de l'avant ?

La corruption n'est pas une spécificité africaine, elle existe dans le monde entier. Il y a deux variables lorsque l'on parle de la corruption : son intensité et ses flux. Au niveau de l'intensité, si en France par exemple, un élu est pris dans une affaire de corruption, au-delà des considérations d'éthique et de morale répréhensibles certes, cela n'impacte pas votre vie quotidienne. Le problème en Afrique, c'est que dans certains cas le niveau de corruption est tel qu'il n'est pas neutre sur la vie des populations puisque la contrepartie de cette corruption fait que les besoins les plus basiques des populations ne sont pas couverts. La seconde variable de la corruption est l'orientation de ses flux. Le problème de la corruption de l'Afrique est qu'elle échappe au continent et que l'on ne la retrouve pas dans l'économie locale. Il y a par exemple l'équivalent d'un milliard de dollars de pétrole qui sort chaque année d'Afrique pour une destination inconnue.

Propos recueillis par R-M.B.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

Jean-Célestin Edjangué : l'Afrique et le casse-tête de l'emploi des jeunes

Jean-Célestin Edjangué est diplômé en histoire de l'université d'Angers et en sociologie de Nantes, en France. Il est auteur de nombreux ouvrages sur le Cameroun et sur l'Afrique. Journaliste, il a travaillé notamment à Ouest-France et à La Nouvelle République du Centre-Ouest avant d'être grand reporter au Messenger, un quotidien du Cameroun, et par ailleurs son correspondant en Europe. Il est aujourd'hui chef de l'information à Africa24.

« Investir dans les populations, la prospérité et la paix », tel est le thème principal du quatrième sommet UE-UA de Bruxelles, en Belgique, les 2 et 3 avril 2014. Une rencontre qui devrait accorder une place de choix à la question de la jeunesse

L'Union africaine (UA) a proclamé 2009-2018 Décennie pour le développement des jeunes. L'élaboration du plan décennal de l'institution panafricaine en faveur de la jeunesse du continent comporte à la fois la déclaration de la promotion de la formation technique professionnelle, l'établissement de l'union panafricaine et de centres d'excellence aux standards internationaux, la plateforme de développement des sciences et technologies et TIC. Objectif de cette mobilisation : gagner le pari de l'emploi des jeunes.

L'engagement de la Commission de l'UA dans plusieurs programmes et projets en vue de renforcer la capacité de la jeunesse et assurer sa participation conséquente

Parmi ces initiatives, l'adoption en juillet 2006 de la charte africaine de la jeunesse entrée en vigueur en août

2009 marquait le commencement d'une ère dynamique pour la participation des jeunes à des dialogues, à la formulation de politiques et d'initiatives de développement pour veiller à ce que leur opinion soit prise en compte. Les indicateurs ne manquent donc pas, qui témoignent de l'action de l'UA en faveur de l'emploi des jeunes. Une thématique qui était encore au cœur du sommet de l'UA de mai 2013 à Addis-Abeba. Mais, la jeunesse africaine sait qu'elle doit aussi prendre en main son propre destin si elle veut participer de manière active à la bataille de l'emploi et contribuer au développement durable du continent.

L'action des ONG

Les initiatives prises par des ONG et par les jeunes eux-mêmes semblent incontestablement plus efficaces. Qu'il s'agisse de l'action de la diaspora ou des jeunes vivant en Afrique, les résultats apparaissent plus concrets, palpables. Thioné Niang, un jeune Sénégalais vivant aux États-Unis, a lancé Give One Project (donner ou créer un projet) pour

aider les Africains de sa génération à s'investir dans le développement économique et politique du continent. Il est l'un des conseillers du président Barack Obama pour les Affaires africaines. À travers cette initiative, il entend permettre aux jeunes Africains de prendre leur destin en main « afin de faire du continent une Afrique libre et prospère », avec au centre de sa préoccupation l'emploi des jeunes. Dans un autre genre, l'Agence pour l'emploi des jeunes des banlieues du Sénégal a choisi de tisser des liens de coopération avec des communes en Europe pour maximiser les pistes de création d'emplois. En décembre 2012, elle a signé une convention avec la commune de Saint-Omer (France) avec pour objectif de réduire le taux de chômage des jeunes au Sénégal, qui était à cette époque de 40%. Quant au Forum des jeunes de Guinée, il organise depuis sa création en 2006 un Salon international pour l'emploi des jeunes qui a permis à plus de 35 000 jeunes de trouver un emploi du côté de Conakry et sa région.

L'Afrique n'a certainement pas fini d'étonner. Elle a dans

sa jeunesse une formidable mine d'or qui ne demande qu'à être judicieusement exploitée. Le déclenchement des événements du Printemps arabe à partir de l'immolation du jeune Mohamed Bouazizi, en Tunisie, démontre que la jeunesse africaine est désormais consciente de la force qu'elle représente et qu'elle sait exactement le rôle qu'il lui revient de jouer dans cette planète en perpétuelle mutation et où le continent africain entend plus que jamais être le creuset des civilisations. L'économiste et théoricien politique français, Jean-Bodin, aimait à le dire et à le répéter : « Il n'y a de richesse que d'hommes ! »

Jean-Célestin Edjangué

Retrouvez l'intégralité de ce texte sur notre site internet www.adiac-congo.com